

La difficulté augmente elle avec le niveau d'étude?

Par **MattMurdock314**, le **04/08/2017** à **00:30**

Salut à tous.

Derrière ce titre pouvant sembler stupide, se cache une véritable question.

Cette année j'ai validé ma L1 du premier coup avec une moyenne annuelle de 12.5 (13.00 pile au premier semestre et 12.00 pile au second semestre).

Pour chaque semestre, je m'étais mis à réviser environ 6 semaines avant chaque période d'examens (cependant j'étais régulier pour le contrôle continu).

Étant donné que je ne m'étais pas donné à fond cette année, je pense être capable de faire mieux l'an prochain en étant plus sérieux dans mon travail personnel.

Aussi je vous demande si il est possible d'obtenir de meilleures moyennes malgré la difficulté augmentant d'année en année ?

Par **azertyxyz**, le **04/08/2017** à **10:51**

Pour ma part, j'ai eu de meilleurs résultats en L2 qu'en L1. Après, je n'ai pas fourni la même quantité de travail. Donc oui c'est possible mais il faut s'investir sérieusement.

Par **marianne76**, le **04/08/2017** à **11:55**

Bonjour

C'est souvent la 2ème année la plus difficile car vous abordez des matières fondamentales. Une fois passé la 2ème année, les étudiants trouvent que c'est plus facile.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/08/2017** à **12:09**

Bonjour

Marianne a parfaitement résumé la situation. Du moins c'est ce que j'ai ressenti durant mon parcours.

Par **marianne76**, le **04/08/2017** à **12:28**

Bonjour

La deuxième année est vraiment l'année de formation au commentaire d'arrêt et aux matières fondamentales (droit des obligations et droit administratif) il y a nécessairement beaucoup de travail

Une fois passé le cap, en L3 il y a en exercice beaucoup moins de commentaires d'arrêt et davantage de cas pratique voir de dissertation et de plus l'étudiant a en principe assimilé les bases .

Par **MattMurdock314**, le **04/08/2017** à **15:47**

Merci pour vos réponses. Pour vous à partir de combien peut on estimer qu'une moyenne est bonne?

Par **azertyxyz**, le **04/08/2017** à **18:31**

Je dirais 12 mais pour avoir une mention il faut 13 en tout cas dans ma faculté.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/08/2017** à **08:06**

Bonjour

Je rejoins azertyxyz, sauf que dans ma fac la mention assez bien c'est entre 12 et 14.

Par **Orthmayer**, le **05/08/2017** à **10:22**

[citation]Merci pour vos réponses. Pour vous à partir de combien peut on estimer qu'une moyenne est bonne?

[/citation]

D'après les retours que j'ai eu lors de mes quelques entretiens de M2 cette année, un 12 de moyenne est généralement apprécié. Mais cela reste assez commun dans le sens où de nombreux étudiants ont généralement une moyenne avoisinant cette note. On se démarque tout de suite plus facilement à partir de 13.

Par **MattMurdock314**, le **05/08/2017** à **12:24**

Citation:

D'après les retours que j'ai eu lors de mes quelques entretiens de M2 cette année, un 12 de moyenne est généralement apprécié. Mais cela reste assez commun dans le sens où de nombreux étudiants ont généralement une moyenne avoisinant cette note. On se démarque tout de suite plus facilement à partir de 13.

Un 12 de moyenne pour le diplôme ou pour le M1 ?

Par **Orthmayer**, le **05/08/2017** à **14:04**

Tu peux préciser la question ? J'ai du mal à comprendre ce que tu veux dire, là.

Par **LouisDD**, le **05/08/2017** à **20:29**

Salut

Si la question initiale est : peut on avoir une meilleure moyenne que 12/13... Oui vous pouvez monter jusque 20.

La question sous jacente c'est est ce que c'est possible sans travailler (enfin plutôt en continuant comme vous faites actuellement). Ça dépend. De votre niveau de travail actuel, de votre capacité à vous adapter, des matières...

En soi chacun sa méthode de travail, chacun sa moyenne "idéale", chacun ses difficultés et facilités...

Donc a moins de préciser votre question (son but : sélection en Master, mention...) On ne peut pas vraiment vous répondre

A plus

Par **MattMurdock314**, le **06/08/2017** à **00:28**

Salut Orthmayer. Dans ton avant dernier message tu avais dit que pour le M2 on se démarque plus facilement à partir du 13. Je me demandais alors si tu parlais de la moyenne en M1 ou de celle obtenue en obtenant sa licence de droit.

Par **Orthmayer**, le **08/08/2017** à **13:09**

C'est une affirmation qui est vraie aussi bien pour le M1 que pour la Licence.

De toute façon, la sélection d'entrée en M2 vient d'être réformée. Elle aura désormais lieu pour l'entrée en M1.

Donc la question ne se pose pas vraiment en réalité.

Pour raccrocher au sujet de départ : si tu arrives à maintenir tes notes en travaillant comme tu le fais, c'est très bien. Mais comme il a été dit plus haut, lorsque tu seras en M1 (les promos seront aussi réduites qu'elle le sont aujourd'hui en M2 je pense), il faudra être présent. Sinon tu seras vite recardé à mon humble avis.

Mais au fond, c'est plutôt une bonne chose que tu aies d'aussi bonnes notes en travaillant aussi peu. Cela signifie, je pense, que tu auras des résultats encore meilleurs en travaillant de manière assidue ! Ce que je te conseille de faire en L2 en passant, car pour répéter ce qui a été dit avant, la L2 est défi assez sérieux. Tu vas étudier des manières techniques, qui sont fondamentales (le droit des contrats par exemple, tu vas en souper jusqu'à la fin de tes études).

Et par expérience, je peux te dire que bosser un cours d'histoire du droit et bosser un cours droit pénal n'exige pas le même degré d'implication, car la mise en pratique du CM est beaucoup plus complexe dans le second cas !

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/08/2017** à **13:42**

Bonjour

[citation] De toute façon, la sélection d'entrée en M2 vient d'être réformée. Elle aura désormais lieu pour l'entrée en M1. [/citation]

Une fois de plus, je rappelle que cela ne concerne pas **le droit**. Il y a une dérogation. [fluo]La sélection continuera de se faire **[s]entre le M1 et le M2[s]**[/fluo]

Par **Orthmayer**, le **09/08/2017** à **13:24**

Au temps pour moi !

Par **ValBocquet**, le **09/08/2017** à **14:02**

Bonjour,

Je viens de terminer ma l2 avec environ 11 de moyenne. J'ai trouvé l'année difficile, tant le travail a fournir est important. Je pense qu'il faut surtout être constant dans le travail pour ne

pas prendre du retard.

Après je ne suis pas un gros travailleur, donc je pense que ça se fait, faut juste y trouver un intérêt si les matières te plaisent.

Amicalement

Par **MattMurdock314**, le **12/08/2017 à 18:58**

Salut ValBocquet,quelles moyennes as tu eu en L1?

Par **ValBocquet**, le **12/08/2017 à 19:00**

Salut,

Je n'ai pas fait la premier semestre en presentiel, réorientation. J'ai eu 12 au deuxième semestre et 10 au premier (rattrapages avec 0 en TD évidemment).

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/08/2017 à 08:31**

Bonjour

Toutes mes félicitations à ValBocquet !

Par **MattMurdock314**, le **14/08/2017 à 00:19**

Merci pour vos réponses.

Je dois devenir plus travailleur alors. Cette année j'ai réussi à avoir 15.25 de moyenne en droit constitutionnel,14,5 en histoire du droit et 13 en droit civil. Là où j'ai un peu de mal,c'est avec les matières que je trouve sans grand intérêt comme la culture générale ou la science politique.

Malgré tout je pense être capable de faire mieux. Après je ne travaille pas pour obtenir une mention ou une moyenne mais pour acquérir des compétences et des connaissances.

Je suis content de m'être inscrit sur ce site,les gens sont sympas et donnent de précieuses infos.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/08/2017** à **07:36**

Bonjour

[citation] Malgré tout je pense être capable de faire mieux. Après je ne travaille pas pour obtenir une mention ou une moyenne mais pour acquérir des compétences et des connaissances. [/citation]

Exactement ! Avec une telle mentalité vous ne pouvez que réussir.

Par **voldemort25**, le **14/08/2017** à **09:33**

Bonjour

> Cette année j'ai réussi à avoir 15.25 de moyenne en droit constitutionnel, 14,5 en histoire du droit et 13 en droit civil.

=> Vous auriez 8 ok mais quand on lit ces notes ce n'est pas non plus celles d'un cancre.

> Là où j'ai un peu de mal, c'est avec les matières que je trouve sans grand intérêt comme la culture générale ou la science politique.

=> peut être parce que vous n'en voyez pas l'intérêt pour votre futur job. D'ailleurs vous n'avez pas indiqué si vous avez déjà une idée de projet professionnel. Ca peut aussi permettre de vous aider à vous motiver.

Les 3 premières années sont plus un stade de découverte mais une partie des matières de culture G est partiellement utile dans les jobs.

Ex libertés fondamentales est une base pour l'avocat qui doit défendre les personnes car si on ne connaît pas ce que l'individu a comme liberté il sera difficile de le défendre.

Très souvent les étudiants compartimentent les matières alors qu'en fait elles se combinent. Donc le droit du travail se marie bien avec les libertés fondamentales.

Le droit comparé, l'histoire, la géopolitique se marient bien avec le droit international pour ceux qui veulent travailler à l'international ou avec des cultures étrangères car cela permet de mieux comprendre les différences entre les droits et de culture. Si on ne connaît pas comment ça se passe ailleurs on peut sans le vouloir froisser ses interlocuteurs par ex en négociations internationales.

Par ex une fois j'ai croisé un doctorant chinois mais il étudiait en France car le droit chinois puise ses racines dans le droit français ce qu'on apprend en droit comparé. Mais quand on est en L3 cette matière peut paraître inutile.

Et pas mal de sociétés ont été empruntées à des modèles étrangers (genre Allemagne...).

Pourtant ce sont des matières de culture générale.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/08/2017** à **11:24**

Bonjour

Je remercie voldemort25 par sa brillante intervention.

Par **MattMurdock314**, le **14/08/2017** à **12:05**

Hey celuidontonnedoitpasprononcerlenom25 je souhaite devenir juriste ou avocat. Là j'attend de découvrir le droit administratif et le droit des obligations pour choisir définitivement ma voie entre le droit privé ou le droit publique.

NB : merci à Isidore pour ses commentaires encourageants.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/08/2017** à **12:14**

[citation] celuidontonnedoitpasprononcerlenom25[/citation]

Pas mal ! Mais pas sûr que ce pseudo passe lors de l'inscription [smile4]

[citation] j'attend de découvrir le droit administratif et le droit des obligations pour choisir définitivement ma voie entre le droit privé ou le droit publique. [/citation]

Et vous avez entièrement raison. C'est justement pour cela que je recommande de suivre ces deux matières à TD si votre université vous laisse un choix.

Par **MattMurdock314**, le **14/08/2017** à **15:54**

Je me sentais obligé de faire la référence.